

**COMITÉ DE LIAISON ENTRE LA MAGISTRATURE ET L'ASSOCIATION DU
BARREAU CANADIEN**

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

LE VENDREDI 2 DÉCEMBRE 2011

SALLE DE CONFÉRENCE

90, RUE SPARKS

12^e ÉTAGE

Présents :

Le juge en chef Blais, Cour d'appel fédérale
Le juge en chef par intérim Noël, Cour fédérale
Le juge Pelletier, Cour d'appel fédérale
Le juge Stratas, Cour d'appel fédérale
Le juge Lemieux, Cour fédérale
Le juge O'Reilly, Cour fédérale
Le juge Phelan, Cour fédérale
La protonotaire Aronovitch, Cour fédérale
Daniel Gosselin, administrateur en chef
Alain Le Gal, Greffier, Cour d'appel fédérale
Marie Desrosiers, greffe de la Cour fédérale
Nathalie Daigle, conseillère juridique, Cour fédérale
Susan Beaubien, Macera & Jarzyna
Martin Masse, McMillan LLP
Mario Bellissimo, Bellissimo Law Group
Max Weder, Davis LLP
Paul Harquail, Stewart McKelvey
Diane Soroka, Diane Soroka Barrister & Solicitor Inc.
Alain Préfontaine, ministère de la Justice, Canada
Gaylene Schellenberg, ABC
Christian Monnin, Hill Sokalski Walsh Trippier LLP

Absents :

La juge Sharlow, Cour d'appel fédérale
La juge Heneghan, Cour fédérale
Le juge de Montigny, Cour fédérale

Secrétaires de la réunion :

Andrew Baumberg, adjoint exécutif juridique, Cour fédérale
Chantelle Bowers, adjointe exécutive juridique, Cour d'appel fédérale

1. Mot de bienvenue

Le **juge en chef par intérim Simon Noël** et le **juge en chef Pierre Blais** souhaitent la bienvenue aux membres du comité et font tous deux valoir l'importance du comité de liaison.

2. Déclaration préliminaire

Martin Masse souligne le rôle du comité et des membres du Barreau, qui sont tous des bénévoles.

3. Adoption du procès-verbal (20 mai 2011)

Deux modifications mineures sont proposées au procès-verbal :

- Page 11 : Remplacer « registraire » par « greffier »
- Page 14, point 11 : Remplacer « lesquelles » par « lesquels »

M. Masse propose l'ajout des points suivants à l'ordre du jour :

- **Résolution sur la rémunération des protonotaires**

Cette résolution a déjà été adoptée. La prochaine étape consiste à rédiger une lettre de l'ABC, ce qui sera fait avant les fêtes de fin d'année.

Le **juge en chef par intérim Noël** remercie l'ABC pour son engagement. Il souligne que la question en cause des protonotaires est importante et qu'une solution doit être trouvée le plus rapidement possible.

- **Résolution de l'ABC concernant la compétence en matière d'impôt**

Martin Masse rapporte que la discussion tenue avec John Hoyles a été positive. Les membres du comité assureront le suivi de ce dossier et tenteront d'y trouver une solution.

Le **juge en chef Blais** explique le contexte. Le principal problème était l'absence d'avis, mais ce ne sont pas les membres de ce comité de liaison qui étaient à blâmer. En particulier, il remercie M. Masse pour son travail et M^{me} Beaubien pour son aide à régler la question.

POINTS SOULEVÉS PAR L'ABC

Mises à jour – Groupes de liaison spécialisés

(a) Barreau autochtone et Barreau en droit des Autochtones

Diane Soroka souligne que l'ABC a commenté l'ébauche des lignes directrices sur la transmission orale de l'histoire. Des aînés ont été rencontrés dans l'optique de recueillir leurs commentaires. La version définitive des lignes directrices devrait être prête d'ici juin 2012.

De plus, l'ABC a commenté l'ébauche des lignes directrices sur le mode alternatif de résolution des conflits (MARC). Le but est d'offrir une formation aux juges sur le MARC en ce qu'il concerne les Autochtones. Elle mentionne le large éventail de traditions qu'il faut prendre en considération. L'ABC recommande que la portée de cette initiative soit étendue aux conflits entre plaideurs des Premières nations et de la Couronne, en plus des conflits entre Premières nations seulement.

Le **juge Lemieux** souligne que les aînés ont été rencontrés récemment afin de leur permettre de commenter officiellement les ébauches. Il remercie particulièrement Aimée Craft de l'ABC pour son aide pendant cette rencontre. Voici d'autres questions soumises au comité :

- les recours complexes en contrôle judiciaire;
- une proposition déposée par les aînés visant à assurer la participation des juges à un programme de formation sur des perspectives autochtones, de concert avec des aînés, des universitaires et d'autres intéressés. C'est l'Institut national de la magistrature qui élabore actuellement ce programme.

(b) Propriété intellectuelle

Susan Beaubien fait remarquer que les avocats en PI suivent l'évolution des résolutions sur la compétence en matière d'impôt et sur les protonotaires. Les Règles de la Cour fédérale font l'objet d'un examen et les avocats en PI comptent suivre les modifications proposées par le Comité des pratiques de la Cour de l'ABC. Autrement, c'est le calme relativement plat. La Section nationale de la PI tiendra sa réception le 17 mai 2012.

(c) Droit de l'immigration et des réfugiés

M. Bellissimo présente son rapport :

- le Barreau assure le suivi du dossier du Regroupement familial;
- projet de loi C-10 - préoccupations concernant les conséquences à long terme pour les personnes ayant commis des infractions, les conflits se retrouveront devant les tribunaux;
- projet de loi C-4 - passage de clandestins;
- coupures à la catégorie Investisseurs- entrepreneurs;
- gel du Regroupement familial;
- conséquences collatérales du projet concernant les déclarations de culpabilité – formation avec le Barreau;
- conférence nationale à Kelowna du 4 au 6 mai 2012 - le Barreau compte sur la participation de la Cour;
- services électroniques avec Justice – un projet de divulgation électronique est en cours à la suite d'une rencontre avec le Barreau;
- échéanciers pour les ordonnances d'autorisation;
- davantage de règlements – efforts des avocats secteur public/secteur privé pour explorer les possibilités de règlement.

(d) Droit maritime

Paul Harquil présente son rapport :

- le Barreau créera un bulletin d'information comprenant une section de résumés de dossiers permettant de suivre l'évolution du droit;
- le Barreau fera la promotion des ressources Web et des listes de distribution des Cours;
- une conférence sur le droit maritime s'est tenue récemment;
- un régime réglementaire concernant les produits nocifs est en développement;
- l'ABC travaille avec le ministère de la Justice à rédiger des lettres d'engagement uniformes pour libérer des navires saisis par les tribunaux;
- l'ABC assistera à l'assemblée 2012 du Comité maritime international - la vente judiciaire de navires est à l'ordre du jour par effort d'uniformité;
- l'ABC tiendra sa prochaine conférence à Vancouver en mai 2012.

Il demande si les Cours fédérales sont intéressées à prononcer une allocution sur les compétences en droit maritime et l'histoire des Cours à l'Université de Moncton.

5. Discussion sur les propositions d'amélioration de la gestion d'instances à la Cour de l'impôt

Alain Préfontaine fait remarquer que le contenu de la proposition législative ne concerne que très peu directement la Cour d'appel fédérale. Il appert que la proposition permet à un groupe de contribuables d'interjeter appel; cependant, dans le cas de personnes individuelles, il faudrait que l'appel soit préalablement autorisé.

Max Weder précise que de telles causes sont légion et que le but visé est de les gérer plus efficacement compte tenu de la limitation des ressources. Les propositions mettent l'accent sur un processus davantage collectif que sur des appels individualisés. De plus, elles permettent un recours élargi à la procédure informelle.

Le **juge en chef Blais** fait remarquer qu'environ 30 % des plaideurs se représentent eux-mêmes.

Alain Préfontaine mentionne que cela s'inscrit dans un examen gouvernemental de mesures fiscales, ce qui explique la participation du ministre des Finances en plus de celle du ministre de la Justice.

Le **juge en chef Blais** fait remarquer que les Cours souhaitent connaître les modifications susceptibles de mener à une augmentation de leur charge de travail, par exemple des catégories cachées de questions/plaideurs pouvant résulter en une hausse du nombre d'appels interjetés. S'il y a de nouveaux développements à cet égard, les Cours aimeraient en être informées afin de pouvoir planifier en conséquence.

Max Weder précise que, mis à part cette question, les seules autres préoccupations concernent la résolution fiscale.

Droit administratif

Martin Masse fait mention de récents efforts visant à offrir des programmes de formation communs en collaboration avec l'association des membres du tribunal et des praticiens, et ce, au niveau national. Certains membres du tribunal n'ont reçu que peu de formation à ce jour.

Le **juge Stratas** déplore le peu de possibilités en matière de formation offertes aux membres du tribunal et est donc tout à fait favorable à cette initiative.

6. Modèles alternatifs pour le Comité de liaison entre la Magistrature et le Barreau

Martin Masse demande aux Cours de commenter la structure actuelle du comité de liaison.

Susan Beaubien fournit des renseignements généraux sur la structure de l'ABC. Elle fait remarquer que certaines sections nationales ne sont pas représentées au comité. L'ABC ne garantit la représentation à aucune section. Chaque année, la représentation fait l'objet d'un vote à l'assemblée annuelle. Si la Cour souhaite faire intervenir certaines sections nationales, par exemple, la Section nationale du droit militaire, elle est priée d'en informer l'ABC.

Le **juge en chef Blais** souligne qu'il s'agit d'un comité de liaison général, mais que plusieurs domaines de compétence relèvent des Cours fédérales. Une certaine rotation des membres est possible ou encore demande peut être faite à un membre de se pencher sur un enjeu donné qui est soulevé.

Le **juge en chef par intérim Noël** suggère que nous invitions le juge en chef Blanchard et recrutions un représentant de la Section nationale du droit militaire.

Martin Masse propose que la participation de membres d'autres sections soit établie au cas par cas en cas de problèmes situationnels.

Andrew Baumberg mentionne qu'il existe maintenant des comités spécialisés qui offrent un forum de discussion sur certaines de ces questions plus pointues.

Au nom des protonotaires, la **protonotaire Aronovitch** remercie l'ABC et les associations d'avocats individuelles pour leur soutien.

POINTS SOULEVÉS PAR LES COURS :

7. Mise à jour de la Cour d'appel fédérale

Le **juge en chef Blais** présente sa mise à jour :

- la juge Gauthier a été nommée à la Cour d'appel fédérale. Elle est membre active du Comité des règles et des Comités de liaison du Barreau, particulièrement de celui du droit maritime;
- le juge Sexton a récemment pris sa retraite de la Cour. Il a déjà siégé au Comité de liaison;
- la Cour intègre de nouvelles technologies dans sa pratique, sous la gouverne du juge Pelletier. Mentionnons notamment le dépôt électronique de documents. Un autre projet vise à examiner les gains à faire du côté du cahier de jurisprudence;
- un séminaire s'est tenu récemment sur la compétence des Cours fédérales, pour souligner le 40^e anniversaire de leur création. Ce fut l'occasion de discuter d'importantes questions de compétence qui intéressent les plaideurs;

- il est important que la Cour, qui entend quelque 600 causes par année, dont seules quelques-unes se rendent à la Cour suprême, rendent les meilleurs jugements possible et bénéficient de la meilleure recherche juridique possible. Une équipe d'auxiliaires juridiques remplit cette tâche;
- une conférence s'est tenue la semaine dernière conjointement avec la Cour canadienne de l'impôt. Au cours de cette conférence a notamment été abordée la portée internationale du droit fiscal.

Le **juge Stratas** prépare une ressource en ligne à l'intention des plaideurs qui se représentent eux-mêmes. Le but est de leur offrir des conseils sur les démarches à entreprendre dans le cadre d'une instance donnée. Cette ressource devrait faire l'objet d'un examen au printemps 2012. Elle comprend des conseils prudents- ce point est à évaluer. Le Barreau sollicitera des commentaires ciblés.

Gaylene Schellenberg doit en faire l'examen pour l'initiative *Accès à la justice* de l'ABC.

8. Mise à jour du Comité des règles

Chantelle Bowers, secrétaire du Comité des règles, présente sa mise à jour. Elle annonce que les deux juges en chef ont nommé le juge Hughes comme nouveau président du comité. La professeure Janet Walker et le professeur Denis Ferland y prêtent aussi une assistance directe. Voici les principaux projets à l'ordre du jour du Comité des règles :

Modifications procédures

- Points non controversés – Les modifications ont déjà été envoyées aux rédacteurs, en plus d'un résumé de l'étude d'impact de la réglementation. Le tout sera publié dans la *Gazette du Canada*.
- Autres points – Un nouveau sous-comité présidé par le juge Rennie se charge notamment des règles touchant les cahiers de jurisprudence, les intervenants désintéressés, etc.

Technologie – Les travaux de ce sous-comité présidé par le juge Mosley progressent rapidement. Des instructions de rédaction ont été approuvées le 18 novembre. Ce sous-comité a pour mandat d'éliminer les obstacles à l'utilisation de la technologie, laquelle évolue rapidement, plutôt que de définir une orientation précise.

Examen global – Un examen plus étendu de l'approche adoptée dans les règles, par exemple, le principe de proportionnalité.

Des documents de travail portant sur ces initiatives sont affichés sur les sites Web des Cours. La prochaine réunion se tiendra le 11 mai 2012.

9. Mise à jour de la Cour fédérale

Le **juge en chef Noël** présente sa mise à jour :

- il y a un projet d'élaboration d'une version française/civile des Règles des Cours fédérales;
- il faudra procéder à 5 ou 6 nominations à la magistrature étant donné que plusieurs juges ont pris leur retraite ou ont été nommés à la Cour d'appel fédérale sans pour autant être remplacés;
- la Cour a presque atteint le niveau d'instances en immigration le plus élevé des dix dernières années;
- le juge Campbell est surnuméraire depuis le 1^{er} janvier 2011, la juge Gauthier a été nommée à la Cour d'appel fédérale le 21 octobre 2011 et le juge Beaudry deviendra surnuméraire à compter de janvier 2012;
- le dossier des protonotaires doit être abordé (pensions et avantages sociaux);
- la conférence sur les compétences a été couronnée de succès. Il y a lieu de renforcer la compétence de la Cour. Malgré une rencontre avec le juge en chef Lutfy, le juge Strayer et le sous-ministre, il n'y a eu aucun suivi. Les plaideurs doivent consacrer moins d'énergie aux questions de compétence;
- chaque année, près de 4 000 appels portent sur des litiges concernant l'assurance-emploi, mais les ressources judiciaires sont insuffisantes. Les appels sont donc entendus par des arbitres « sous

contrat » plutôt que directement par la Cour. Nous avons rencontré des membres du Bureau du juge-arbitre et de la Commission de l'assurance-emploi;

- les statistiques publiées dans les médias ont ciblé de façon inappropriée et inexacte certains juges, leur imputant un parti pris idéologique. La Cour ne donnera pas suite à de telles publications, mais sa réponse sera judiciaire. La Cour n'est pas fermée à la question et la prend au sérieux.

Le **juge en chef Noël** se dit fortement favorable à ce que l'administrateur en chef, Daniel Gosselin, aborde les principaux enjeux qui concernent les avocats.

10. Mise à jour de l'administrateur en chef du SATJ, Daniel Gosselin

Daniel Gosselin présente une mise à jour sur l'initiative Services partagés du gouvernement, qui aurait eu pour conséquence de placer l'infrastructure de TI des Cours sous la tutelle du gouvernement. Ce dernier a exempté le Service administratif des tribunaux judiciaires de cette initiative.

Dans le dernier exposé budgétaire, un montant de 3 M\$ a été alloué au SATJ en financement de l'intégrité des programmes. Cependant, en raison du plan d'action de réduction du déficit, il faudrait retourner cette enveloppe en plus d'autres montants. Le SATJ a présenté au gouvernement des scénarios de réductions budgétaires de l'ordre de 5 % et de 10 %. Des examens externes soutiennent la position du SATJ, soit de ne pas mettre en œuvre la réduction budgétaire de 10 %.

Le SATJ a déménagé ses bureaux administratifs au 90 de la rue Sparks et fait actuellement construire un nouveau centre de données. Il compte continuer à développer son infrastructure si des fonds lui sont alloués. Les principales priorités de M. Gosselin sont la sécurité et la technologie de l'information. Le système de gestion des dossiers est en développement; il devra être approuvé en 2013-2014 et sera livré en 2015-2016.

Le SATJ va de l'avant et sondera les avocats sur les services qu'offre le SATJ aux plaideurs. Le sondage sera mené au début de 2012 et les conclusions sont attendues d'ici mars prochain.

Il ajoute qu'il fait également des représentations au gouvernement pour adresser la question des protonotaires.

Susan Beaubien soulève le problème des groupes commerciaux qui numérisent les dossiers de la Cour pour ensuite les revendre et revendiquer un droit d'auteur sur leurs copies numérisées.

Andrew Baumberg fait remarquer que la nouvelle technologie en développement pour le système de dossiers des Cours permettra l'accès en ligne, mais une question administrative demeure entière, à savoir comment traiter les renseignements personnels contenus dans les dossiers de la Cour.

Daniel Gosselin suggère que les mêmes règles soient appliquées aux documents imprimés et aux documents électroniques. Par conséquent, tout document confidentiel serait inaccessible.

Le **juge en chef Blais** est aussi d'avis que les règles concernant l'accès par le public doivent être les mêmes pour les documents électroniques que pour les documents imprimés.

QUESTIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Mario Bellissimo demande si les nominations à la Cour ont été faites pour coïncider avec l'entrée en vigueur de C-11, dont les effets se feront sentir immédiatement. Par exemple, si le requérant est d'avis que l'équité procédurale n'a pas été assurée lors de l'entrevue initiale, il lui serait possible de demander un contrôle judiciaire.

Le **juge en chef par intérim Noël** souligne que les quatre positions sur C-11 sont distinctes des 5-6 positions déjà mentionnées.

11. Prochaine réunion

Printemps 2012 – À déterminer avec l'ABC et les Cours.